



Conseil de tutelle

Distr.
GENERALE

T/PET.10/727
12 mai 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION ADRESSEE PAR Mme K. SCHENKEL CONCERNANT LE
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Auf der Wanne 43
D 7730 Villingen
République fédérale
d'Allemagne

Le 26 avril 1988

La Secrétaire du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Madame la Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous demander de veiller à ce que les droits des Bélauans soient respectés et à ce que les Etats-Unis s'acquittent des responsabilités qui leur incombent en vertu de l'Accord de tutelle 1/ et de la Déclaration relative à la décolonisation en faisant tout ce qui est en votre pouvoir pour mettre un terme à l'impérialisme et à l'ingérence des Etats-Unis à Belau et dans cette partie du Pacifique.

Veillez agréer, etc.

(Signé) K. SCHENKEL

Note

1/ Accord de tutelle pour le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique
(publication des Nations Unies, numéro de vente : 1957.VI.A.1).